



Les formations s'adaptent à l'enjeu de frugalité



Ressources humaines -

La lutte contre l'artificialisation des sols gagne les cursus dédiés aux professionnels comme ceux suivis par les étudiants.

« Il n'existe pas de définition stabilisée du concept de "zéro artificialisation nette" (ZAN), rappelle Brigitte Guigou, chargée de mission Formation et partenariat recherche à l'Institut Paris Région. C'est pourquoi nous avons organisé, entre janvier et juin dernier, d'abord en "présentiel" puis à distance, un cycle de six ateliers de débats et de sensibilisation pour les professionnels impliqués dans la mise en œuvre de cet objectif. » Leurs thèmes ? « Désartificialiser et renaturer les villes », « Vers la sobriété en Ile-de-France » ou encore « Refaire la ville sur elle-même sans perdre de nature »...

Pour Sandrine Barreiro, directrice de la mission Planification, « il s'agissait de permettre aux acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement de se créer une culture commune et de structurer une démarche francilienne autour du ZAN. Les "replay" de ces ateliers et les ressources complémentaires, comme les "notes rapides" rédigées par nos experts, disponibles sur notre site web (1), peuvent revêtir une dimension formatrice. » Le sujet s'invite aussi dans les formations stricto sensu délivrées par l'Institut Paris Région, comme « Les fondamentaux de l'urbanisme ». Le catalogue 2021 de l'organisme devrait aussi s'enrichir d'une formation à destination des élus (enjeux du ZAN, outils mobilisables...).



« Le droit de l'urbanisme a progressivement repris à son compte l'objectif de gestion économe de l'espace. »
Gaëlle Audrain, docteure en droit chargée d'enseignement et de recherche à l'[Esp](#)

Côté formation initiale, l'**Ecole supérieure des professions immobilières (Esp)** s'est emparée de la thématique de la reconstruction de la ville sur la ville. « Nos cours l'abordent au travers de différents prismes, depuis son acception la plus vaste jusqu'à l'approche précise et concrète du ZAN, sujet largement développé au cours du cursus, en particulier au niveau mastère. Ce concept est également étudié en droit de l'urbanisme, qui a progressivement repris à son compte l'objectif de gestion économe de l'espace », développe Gaëlle Audrain, docteure en droit et chargée d'enseignement et de recherche. Comme l'explique Anne-Catherine Chardon, urbaniste et enseignante-chercheuse, il s'agit de sensibiliser, dès le début de leur cursus, les étudiants aux problématiques posées, en les amenant à réfléchir sur les concepts. « Construire la ville sur la ville ne consiste pas seulement à édifier, c'est aussi lui donner du sens, illustre-t-elle. De même, cette politique ne concerne pas uniquement l'immobilier résidentiel ou tertiaire, mais également les infrastructures, les équipements, les espaces publics... » Le sujet sera enfin au cœur des enseignements du mastère Manager en immobilier durable et innovant (Midi), qui devrait accueillir sa première promotion en février 2021.

Se positionner face à différents interlocuteurs. L'Ecole des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) n'est pas en reste. Deux cycles de conférences, « Enjeux climatiques » et « Formes urbaines et société », visent à permettre aux élèves de première année d'appréhender les véritables enjeux du ZAN. « Un sujet difficile à traiter, car il se trouve au carrefour d'enjeux techniques, humains, juridiques et financiers, pointe Clémence de Laigue, directrice de l'enseignement. En troisième année, dans le cadre du projet "Aménagement", les étudiants apprennent à trouver des solutions intelligentes pour densifier la ville et préserver les terres, puis à se positionner face à divers interlocuteurs (élus, experts techniques...) animés par des intérêts différents. Nos jeunes se montrent sensibles aux enjeux de développement durable : ils auront à cœur, plus tard, de trouver des solutions éthiques dans leurs projets. »

(1) www.institutparisregion.fr